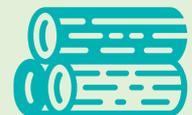
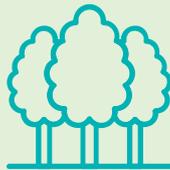


# CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Pour une valorisation et une gestion  
durable, sociale et collective de nos forêts

2021-2026





## Qu'est-ce qu'une Charte Forestière de Territoire ?

Introduite par la Loi n°2011-602 du 9 juillet 2011 d'Orientation Forestière (LOF), la Charte Forestière de Territoire constitue une démarche territoriale, établie à l'initiative d'acteurs locaux, notamment les collectivités territoriales. Elle est conduite de manière concertée et consiste en l'élaboration d'un programme pluriannuel d'actions sur la forêt. L'objectif général d'une Charte Forestière de Territoire est donc de définir et de mettre en œuvre une stratégie visant la gestion durable et multifonctionnelle des forêts à l'échelle d'un territoire.

## La 2<sup>ème</sup> Charte Forestière de Territoire 2021-2026

L'Agglo Seine-Eure est issue de la fusion entre la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE) et la Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine (CCEMS) du 1<sup>er</sup> septembre 2019. L'Agglo compte aujourd'hui 60 communes et 105 000 habitants, et s'étend sur 544 km<sup>2</sup>. Le territoire est riche de 18 326 hectares de forêts, soit environ 34 % de son territoire.

La collectivité a lancé l'élaboration d'une première Charte Forestière de Territoire (CFT) en 2010 dans le but de définir une stratégie à l'échelle de l'ex CASE sur la période 2013-2018. La 2<sup>e</sup> Charte Forestière de Territoire s'inscrit dans la continuité de ce premier document et constitue l'une des premières démarches lancées à l'échelle du nouveau périmètre de l'Agglo Seine-Eure.

Cette seconde Charte Forestière de Territoire est donc l'occasion d'actualiser le diagnostic (constats, enjeux...) et la stratégie forestière à l'échelle du territoire Seine-Eure pour les 5 prochaines années. Cette démarche est également l'occasion de partager la nouvelle charte le plus largement possible.

La construction de la CFT n°2 a fait l'objet d'un processus de concertation impliquant élus et acteurs locaux de la forêt et définit une stratégie qui s'appuie sur quatre piliers :

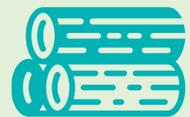
- L'environnement et la biodiversité
- L'économie et la gestion de la ressource forestière
- Le rôle social et d'accueil de la forêt
- La mise en œuvre collective de la stratégie forestière de territoire

# STRATÉGIE

Charte Forestière de Territoire n°2

2021-2026

seine  
-eure  
CO<sub>2</sub> agglo



# Les quatre axes stratégiques

## Axe 1



Pour une gestion durable de la forêt, qui anticipe les effets du dérèglement climatique, et valorise les fonctions environnementales de la forêt



## Axe 2

Pour une valorisation réfléchie des ressources forestières du territoire, porteuse d'un développement ultra-local, en réponse aux défis du changement climatique

## Axe 3



S'appuyer sur le rôle social des forêts pour conforter la connaissance des habitants et renforcer l'attractivité du territoire



## Axe 4

Pour la mise en œuvre collective d'une stratégie forestière partagée

# Axe 1

## Pour une gestion durable de la forêt, qui anticipe les effets du dérèglement climatique, et valorise les fonctions environnementales de la forêt

### 1.1. Accompagner l'adaptation des pratiques auprès des propriétaires et exploitants, pour intégrer au mieux les enjeux écologiques et les effets du dérèglement climatique

1.1.1. Poursuivre les actions de « long-court » déjà engagées, pour faciliter une gestion qualitative, adaptée à la richesse et la multifonctionnalité des forêts du territoire.

1.1.2. Porter des actions pilotes, pour anticiper l'adaptation des forêts et de l'exploitation face au changement climatique.

### 1.2. Améliorer la connaissance et le suivi de tout le patrimoine naturel forestier

1.2.1. Capitaliser / valoriser les connaissances acquises (démarche Trame Verte, Bleue et Noire par exemple) et les relations nouées avec les partenaires du territoire (Conservatoire d'Espaces Naturels, réseau associatif...).

1.2.2. S'inscrire dans une approche participative, pour l'amélioration continue de la connaissance.



## Axe 2

# Pour une valorisation réfléchie des ressources forestières du territoire, porteuse d'un développement ultra-local, en réponse aux défis du changement climatique

### 2.1. Travailler à une meilleure connaissance de la filière et de son potentiel

2.1.1. Evaluer la ressource disponible (quantité, qualité, disponibilité...) et les éventuels débouchés locaux.

2.1.2. Mieux connaître les acteurs de la filière d'amont en aval.

### 2.2. Développer des projets vitrines (rénovation, construction, bois-énergie)

2.2.1. Amorcer une dynamique vertueuse par des projets « vitrine » (visibles, « parlants » et porteur d'un développement local).

2.2.2. En phase d'animation de la CFT, rester à l'écoute des besoins pour accompagner les porteurs de projets et saisir les opportunités.



## Axe 3

# S'appuyer sur le rôle social des forêts pour conforter la connaissance des habitants et renforcer l'attractivité du territoire

### 3.1. Capitaliser sur le rôle central de Bord Louviers pour asseoir une stratégie d'accueil plus vaste

3.1.1. Déployer le nouveau schéma d'accueil de la forêt de Bord Louviers, en complémentarité avec les autres actions portées par la collectivité (schéma cyclable par exemple), et en réponse à une demande sociale de plus en plus forte.

3.1.2. S'appuyer sur la forêt domaniale de Bord Louviers pour faire rayonner le territoire et asseoir son attractivité, par des événements phares dans la continuité des actions déjà promues.

### 3.2. Mieux valoriser les autres forêts publiques du territoire

3.2.1. Donner un rôle social complémentaire local à certains massifs publics du territoire (forêt de Saint-Aubin-sur-Gaillon par exemple).

3.2.2. Travailler sur les problématiques d'incivilité et de conciliation des usages.



## Axe 4

# Pour la mise en œuvre collective, d'une stratégie forestière partagée

## 4.1. Renforcer le travail transversal et continu de communication / sensibilisation sur les enjeux de la forêt

4.1.1. Poursuivre et accentuer les actions de sensibilisation (diversification des formats et des publics).

4.1.2. Assurer des missions de communication « tout public » pour promouvoir et accompagner les actions engagées.

4.1.3. Poursuivre le travail en réseau avec des territoires partenaires (Métropole Rouen Normandie, Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande) sur des actions phares, dont l'écho dépasse les limites du territoire.

## 4.2. S'engager et garantir les conditions d'une bonne mise en œuvre de la stratégie et des actions promues

4.2.1. S'assurer d'un portage politique fort tout au long de la mise en œuvre de la Charte Forestière de Territoire n°2.

4.2.2. S'assurer d'un suivi technique continu et justement dimensionné (temps plein) pour assumer l'ensemble des missions (animation, portage technique, suivi et évaluation continue...).





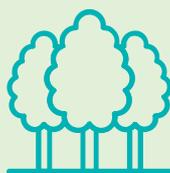
# PLAN D' ACTIONS

## Charte Forestière de Territoire n°2

### 2021-2026

seine  
-eure

CO<sub>2</sub> agglo



# Glossaire

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie  
AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage  
CASE : Communauté d'Agglomération Seine Eure  
CFT : Charte Forestière Territoriale  
CRPF : Centre National de la Propriété Forestière  
DGD : Documents de gestion durable  
DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
DREETS : Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités  
ENSA Normandie : Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture de Normandie  
EPFN : Etablissement Public Foncier de Normandie  
ETF : Entreprise de travaux forestiers  
ETP : Equivalent Temps Plein  
FEADER : Fond Européen Agricole pour le Développement Rural  
FEDER : Fond Européen de Développement Régional  
FiBois : Fédération Interprofessionnelle Forêt-Bois  
FNCOFOR : Fédération Nationale des Collectivités Forestières  
FSC : Forest Stewardship Council (Conseil de la bonne gestion forestière en français)  
GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat  
GON : Groupe Ornithologiste et Naturaliste du Nord  
GMN : Groupe Mammalogique Normand  
IFFC : Institut de Formation Forestière Communale  
IGN : Institut National de l'Information Géographique et forestière  
LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de Economie Rurale  
MOS : Mode d'Occupation du Sol  
MRN : Métropole Rouen Normandie  
MSA : Mutualité Sociale Agricole  
ONF : Office National des Forêts  
PAT : Plan d'Approvisionnement Territorial  
PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial  
PDM : Plan de Développement de Massif  
PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières  
PLUI-H : Programme Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat  
PNR : Parc Naturel Régional  
RTE : Réseau de Transport d'Electricité  
SAFER : Société d'Aménagement Foncier et Etablissement Rural  
SIEGE 27 : Syndical Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure  
STAPS : Licence de Sciences Techniques des Activités Physiques et Sportives  
TVBN : Trame verte et bleue  
URCOFOR : Union Régionale des Collectivités Forestières  
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

# Légende



## Action « inter-charte » Forestière de territoire

Action en lien avec les territoires de la Métropole Rouen Normandie et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normandie

Priorité 1

Priorité 2

## Niveau de priorité de la fiche

Cet ordre de priorité est défini selon les enjeux soulevés et traités dans le cadre de l'action et influe directement sur la priorité calendaire de celle-ci

<p align="center"><b>Pour une gestion durable de la forêt, qui anticipe les effets du dérèglement climatique et valorise les fonctions environnementales de la forêt</b></p>	<p align="center"><b>Pour une valorisation réfléchie des ressources forestières du territoire, porteuse d'un développement ultra-local, en réponse aux défis du changement climatique</b></p>
<p><b>1.1 Améliorer la connaissance et la préservation de tout le patrimoine naturel forestier</b> </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecter, rassembler, croiser, réinterroger et mettre en perspective l'ensemble des données naturalistes sur les secteurs boisés</li> <li>- S'accorder sur des indicateurs de la biodiversité en forêt</li> <li>- Pré-cibler des secteurs ou milieux spécifiques</li> <li>- Lancer une étude commune MRN et PNR sur la biodiversité</li> <li>- Programmer des chantiers et accompagner les acteurs sur des gestions adaptées</li> <li>- Capitaliser la connaissance au sein d'un outil SIG</li> </ul>	<p><b>2.1 Travailler à une meilleure connaissance de la filière et de son potentiel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finaliser le Plan d'Approvisionnement Territorial</li> <li>- Se tenir informés et participer à la base régionale de connaissance de la filière et de ses acteurs en cours de réalisation par FiBois</li> <li>- Organiser des actions de communication et évènementielles</li> <li>- Evaluer le potentiel de la filière et structurer les usages par la mise en œuvre du PAT</li> </ul>
<p><b>1.2 Développer les sciences participatives en forêt</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un panel d'actions de science participative et évaluer leur faisabilité</li> <li>- Cibler des sites ou équipements pouvant porter ces actions</li> <li>- Echanger avec les structures cibles (mairies, centres de loisirs, écoles...) pour évaluer leur intérêt</li> <li>- Co-construire un programme d'actions</li> <li>- Evaluer en interne la possibilité d'une action mutualisée et transversale d'éducation à l'environnement</li> </ul>	<p><b>2.2 Œuvrer à une reconnaissance des forêts locales pour dynamiser la filière</b> </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer et animer un groupe de certification FSC « Vallée de Seine »</li> <li>- Communiquer sur le label PEFC</li> </ul>
<p><b>1.3 Poursuivre l'accompagnement des propriétaires de parcelles forestières dans l'adaptation des pratiques de gestion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les propriétaires privés dans leurs pratiques (continuité du PDM)</li> <li>- Mener à terme le projet de gestion groupée et envisager une intervention similaire sur un autre secteur</li> </ul>	<p><b>2.3 Sensibiliser et accompagner en continu les maîtres d'ouvrage publics et privés pour le développement de projets « vitrine » qui valorisent le bois (d'œuvre, d'énergie...)</b> </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser, accompagner et former les porteurs de projet pour maximiser le recours au bois (local si possible) et dynamiser la filière</li> </ul>
<p><b>1.4 Pour une collectivité résiliente face aux effets du changement climatique</b> </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux connaître et suivre les risques environnementaux et sanitaires</li> <li>- Se tenir informer sur l'état des connaissances</li> <li>- Participer à la diffusion des connaissances pour prévenir les impacts potentiels</li> <li>- Evaluer l'opportunité de mener des expérimentations</li> <li>- Initier une politique de compensation carbone intégrée au PCAET</li> </ul>	<p><b>2.4 Soutenir les entreprises de travaux forestiers</b> </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'appuyer sur les résultats des enquêtes cibles</li> <li>- Intégrer le groupe de travail régional</li> <li>- Mettre en place des journées techniques</li> <li>- Attribuer un budget spécifique</li> <li>- Organiser des démonstrations de chantiers vertueux</li> <li>- Mener une réflexion sur de nouvelles formes techniques et juridiques</li> </ul>
<p><b>1.5 Mise en place d'une politique foncière forestière</b> </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une cartographie des secteurs d'intérêt</li> <li>- Réaliser une veille du foncier forestier</li> <li>- Se doter d'un « système d'alerte »</li> <li>- Communiquer sur la stratégie de l'agglomération et profiter des autres actions menées auprès des propriétaires forestiers</li> <li>- S'accorder sur des critères et un protocole interne de prise de décision</li> <li>- Travailler en interne à une intégration questions forestières dans la stratégie foncière globale</li> <li>- Anticiper avec les partenaires les implications d'une gestion des parcelles</li> </ul>	

## S'appuyer sur le rôle social des forêts pour conforter la connaissance des habitants et renforcer l'attractivité du territoire

### 3.1 Sensibiliser, communiquer et former sur la forêt

- Poursuivre le développement d'actions d'animation et de sensibilisation en forêt accessibles et partagées sur l'ensemble du territoire
- Réduire les nuisances et incivilités en forêt

### 3.2 Capitaliser sur le rôle central de Bord Louviers pour asseoir une stratégie d'accueil plus vaste

- Déployer les aménagements du schéma d'accueil validé
- Mettre en valeur des panoramas sur l'axe Seine
- Créer une offre d'hébergements en forêt
- Promouvoir les hébergements et panoramas existants ou à venir avec la création d'un itinéraire touristique
- D'organiser un évènement

### 3.3 Mieux valoriser les autres forêts publiques du territoire

- Améliorer la connaissance des rôles et usages multiples des forêts publiques du territoire (réalisation d'une enquête pour mieux connaître le rapport des habitants du territoire à la forêt)
- Poursuivre / structurer la connaissance des usages et besoin sur la forêt de Saint-Aubin-sur-Gaillon
- Faire connaître et valoriser la forêt communale de Vraiville

## Pour la mise en œuvre collective d'une stratégie forestière partagée

### 4.1 Communiquer sur la forêt et les actions de la charte

- Définir une stratégie de communication des actions promues et réalisée à travers la CFT

### 4.2 Faire vivre la charte forestière

- Nommer un binôme élu / technicien en charge d'animer et de promouvoir la CFT et fixer les modalités de fonctionnement du binôme (rôles, temps alloués...)
- Maintenir le groupe « élus référents »
- Définir des modalités de suivi de l'avancement de la CFT (Bilan annuel, Réunion annuelle de suivi)
- Donner une place importante aux enjeux forêt et CFT dans les autres plans et programmes d'actions
- Travailler à l'échelle régionale
- Promouvoir la CFT à l'échelle nationale

<b>Action 1 – 1</b> 	<b>Améliorer la connaissance et la préservation de tout le patrimoine naturel forestier</b>	 <b>Priorité 1</b>
<b>Etat des lieux / Contexte</b>	<p>La forêt est un milieu riche en biodiversité qui abrite une faune et une flore particulières. Même si une partie des espaces forestiers fait l'objet d'une protection particulière au sien des documents d'urbanisme (+16 000 ha d'espaces boisés en zone Naturelle, + 6 000 ha en Espaces Boisés Classés), tous les propriétaires n'ont pas la même connaissance de la biodiversité et des adaptations de gestion qu'elle peut nécessiter. Il est donc important de maintenir voire de développer la réalisation d'inventaires faune/flore. Même s'il ne faut pas négliger la pérennisation des inventaires sur les forêts domaniales, il conviendrait de cibler prioritairement pour cette action les forêts privées et les forêts communales, notamment celles dont le plan d'aménagement est en cours de rédaction voire inexistant.</p> <p>Ce manque de connaissance de la biodiversité forestière et d'une base de données homogène est un constat commun aux Chartes Forestières des Territoires de la Métropole Rouen Normandie, de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande. Aussi, il est proposé de mener autant que possible ce travail en commun sur ces territoires partenaires. L'amélioration de ce niveau de connaissance, hétérogène en fonction du type de propriété forestière, permettrait d'accompagner les propriétaires forestiers privés et les collectivités vers une plus grande prise en compte de la biodiversité dans la gestion sylvicole, afin notamment d'améliorer la fonctionnalité des forêts dans la trame verte et bleue.</p> <p>Ces connaissances pourraient également être utilement diffusées aux habitants des communes après une vulgarisation pour le grand-public des inventaires réalisés en forêts publiques.</p>	

### Etapes de mise en œuvre

- 1- **Collecter, rassembler, croiser, réinterroger et mettre en perspective l'ensemble des données naturalistes disponibles sur les secteurs boisés** (ancienneté, méthode d'inventaire, pertinences au regard des enjeux forestiers...). Il s'agit à la fois des données disponibles en interne ; mais aussi de données détenues par les partenaires (ONF, CRPF, GON, GMN...). L'enjeu sera aussi d'anticiper les données possiblement disponibles à court terme (mise à jour des inventaires ZNIEFF par exemple)
- 2- **S'accorder avec les partenaires sur des indicateurs révélateurs et appropriables de la biodiversité en forêt**, de manière à cadrer le travail d'inventaire. Des réflexions sont en cours ou vont débiter en ce sens, dans le cadre du nouveau plan d'aménagement de la forêt de Bord par exemple, mais pas uniquement.
- 3- Au regard des données disponibles et des indicateurs retenus, **pré-cibler des secteurs ou milieux spécifiques (mares, lisières, vallons...) recouvrant en enjeu d'amélioration de la connaissance ou de suivi des dynamiques**. Ressort notamment des expériences passées l'enjeu d'une identification des habitats forestiers dégradés pour apporter des réponses en matière de gestion, voire de restauration
- 4- **Lancer une étude commune avec la Métropole Rouen Normandie (MRN) et le Parc Régional des Boucles de la Seine Normande sur la biodiversité en forêt privée et certaines forêts publiques moins connues**. Pourrait être envisagée la réalisation d'inventaires avec les propriétaires des parcelles concernées ou une restitution des résultats sur les secteurs d'intérêt.
- 5- **En fonction des résultats et des enjeux :**
  - **Programmer des chantiers d'entretien / restauration des milieux forestiers**. Selon les cas, il pourrait s'agir de chantiers professionnels, ou participatifs destinés à des publics volontaires (associations, scolaires, citoyens...). A notamment été soulevée la possibilité de chantiers encadrés par le CRPF, réalisés par des étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature (restauration de mare par ex.)
  - **Accompagner les acteurs (publics et privés) par la proposition de modalités de gestion** adaptées (Protection des sols, diversifications des essences, maintien d'îlots de bois morts sur pied et au sol...)
- 6- **Capitaliser la connaissance au sein d'un outil SIG dédié permettant aussi un suivi dans le temps**

Porteurs de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
Seine Eure Agglo, en partenariat avec la MRN et le PNR des Boucles de la Seine Normande.	<b>Acteurs impliqués</b> CRPF, URCOFOR, ONF
	<b>Acteurs à mobiliser</b> Syndicat des propriétaires, Groupe Mammologique Normand, RTE, GIEC local, associations environnementales, Kinomé, écoles du territoire, centre de loisir...

Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la connaissance de la biodiversité en forêt. La constitution d'un socle de connaissances est un préalable à la réalisation de nombre d'actions prévues dans la CFT 2</li> <li>• Suivre les impacts (positifs et négatifs) sur la richesse et la fonctionnalité des forêts des travaux et modalités de gestion mis en œuvre</li> <li>• Acculturer et impliquer les acteurs de terrain dans la préservation de forêts</li> </ul>

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
Cout d'une étude commune à définir avec les territoires de Charte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface forestière inventoriée par type (privée et publique)</li> <li>• Nombre de propriétaires forestiers sensibilisés et/ou formés</li> <li>• Nombre de chantiers effectués par type (professionnels et participatifs)</li> <li>• Nombre de participants aux chantiers participatifs</li> <li>• Coût de l'action (inventaires et chantiers)</li> </ul> <p>+ Indicateurs « techniques » à cibler en début d'action (étape 1 ci-dessus) pour caractériser la richesse biologique d'un site et évaluer son évolution dans le temps.</p>	<p>Fiche 1.2</p> <p>Fiche 1.4</p> <p>Fiche 3.1</p>

<b>Action 1 – 2</b>	<b>Développer les sciences participatives en forêt</b>	 <b>Priorité 2</b>
Etat des lieux / Contexte	<p>Il existe un large réseau d'associations naturalistes en Normandie. Leurs actions sont essentielles, mais pas suffisamment mises en avant. Le développement des sciences participatives pourrait permettre à ces acteurs d'obtenir des « renforts » ponctuels sur certaines de leurs opérations, en impliquant davantage les habitants à connaître leur environnement et œuvrer pour sa préservation. Un autre évènement existant pourrait servir de support à cela. Chaque année, l'association ADN anime « Les Automnales » autour de la mycologie et de la biodiversité. Les bénévoles de cette association, spécialistes en mycologie, réalisent année après année un inventaire de la diversité mycologique dans les forêts publiques du territoire. La révision du format des Automnales pourrait être, entre autres, l'occasion de tester cette approche en sciences participatives.</p> <p>En complément, les sciences participatives pourraient s'adresser à des publics cibles tels que les scolaires ou les centres de loisirs, via des actions dédiées. Au-delà de sensibiliser les plus jeunes et indirectement les parents, l'objectif est aussi de transmettre une « culture scientifique de la forêt » et de « créer des vocations » pour que les enfants puissent être les acteurs de demain d'une gestion durable de la forêt. Cette approche constitue une étape supplémentaire propre à la CFT 2, promue par les élus « référents forêt » lors des ateliers participatifs réalisés en cours d'élaboration de la charte.</p> <p>Enfin, les sciences participatives doivent également être entendues ici comme un moyen d'impliquer les habitants ou pratiquants du territoire dans le suivi l'amélioration des connaissances (cf. fiche 1-1).</p>	

Etapes de mise en œuvre	
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- <b>Etablir un panel d'actions de « science participative » jugées d'intérêt, en échange avec les partenaires, et évaluer leur faisabilité.</b> Cette étape inclut : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une réflexion sur les évolutions possibles du format des « Automnales », en lien avec ADN</li> <li>• Définir les modalités de contribution des usagers de la forêt à l'objectif d'amélioration continue de la connaissance (mise en place d'une base de données partagée, promotion d'outils existants type « mam'route » par exemple...)</li> <li>• Une identification des actions possibles à mettre en place avec des publics jeunes. Plusieurs propositions émergent déjà des échanges tenus lors de l'élaboration de la CFT 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité de participation à la conception d'aménagements en forêt (dessins, maquettes...)</li> <li>• Ateliers de fabrication de petits habitats pour la faune (nichoirs par exemple)</li> <li>• Promenades « biodiversité » en forêt / observation de la faune par l'installation de pièges photographiques</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>2- En parallèle, <b>cibler des sites ou équipements pouvant supporter ces actions</b> (parcelles forestières publiques, « réserve citoyenne », Bois du Défends à Louviers, zone humide des Pâtures au Vaudreuil...). L'identification d'un site comme « aires éducatives terrestres » est une proposition issue des échanges avec les élus partie prenante.</li> <li>3- Au regard des réflexions préliminaires, <b>échanger avec les structures cibles (mairies, centres de loisirs, écoles...)</b> pour proposer des actions concrètes et évaluer leur intérêt / motivation</li> <li>4- En fonction des retours, <b>co-construire un programme d'actions participatives avec un public jeune</b></li> <li>5- <b>Evaluer en interne la possibilité d'une action mutualisée et transversale d'éducation à l'environnement</b> (poste dédié)</li> </ol>

Porteur de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
Seine Eure Agglo	<p><b>Acteurs à mobiliser</b></p> ADN, ONF, Groupe Mammologique Normand, communes forestières ou intéressées, écoles du territoire, autres associations environnementales...

Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser une meilleure connaissance de la biodiversité en forêt par une implication directe des habitants et des scolaires</li> <li>Mettre en avant et accompagner les actions des associations naturalistes locales</li> <li>Conforter les événements initiés sous la CFT 1 (Automnales), les faire évoluer et franchir une étape supplémentaire dans la sensibilisation et la formation du public aux enjeux de la forêt</li> </ul>

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
Poste dédié à l'éducation à l'environnement à confirmer (1 ETP)  Pour les actions de science participative à destination des plus jeunes, l'estimatif serait à établir à l'étape 5 (cf. ci-dessus).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de visiteurs inscrits aux ateliers organisés lors des Automnales</li> <li>Nombre d'adhérents à l'association ADN (voire aux autres associations partie prenante)</li> <li>Si mise en place d'un outil partagés d'amélioration des connaissances, nombre d'utilisateurs et de contributions par an</li> <li>Indicateurs à décliner en sortie d'étape 5, selon le programme d'actions</li> </ul>	Fiche 1.1 Fiche 3.1

Action 1 – 3	Poursuivre l'accompagnement des propriétaires de parcelles forestières dans l'adaptation des pratiques de gestion	 <b>Priorité 1</b>
--------------	---	--

Etat des lieux / Contexte	<p>A l'échelle du « nouveau territoire », la forêt privée représente 73,8 % des surfaces forestières, contre 61 % à l'échelle du territoire de l'ex CASE. Ceci renforce d'autant plus l'enjeu d'une bonne gestion des parcelles privées. En complément, notons que la forêt privée apparaît comme très morcelée. 85 % des propriétés sont inférieures à 10 ha, dont 63 % inférieures à 4 ha, soit un total de 1 404 propriétés sur les 1 662 comptabilisées.</p> <p>Dans le cadre de la première CFT, la CASE avait mis en œuvre un Plan de Développement de Massif (PDM), animé par le CRPF, pour développer les documents de gestion durable auprès de petits propriétaires privés. Ce PDM a été un bon moyen de solliciter, informer, sensibiliser, accompagner les propriétaires privés dans leur gestion. Entre décembre 2015 et mars 2018, la surface de forêt sous documents de gestion durable (DGD) a augmenté d'environ 182 ha, en lien direct avec le PDM. Ce travail initié sur le territoire couvert par l'ex CASE mériterait aujourd'hui de se voir étendu à l'ensemble du territoire.</p> <p>Le constat d'une forêt morcelée avait également conduit le CRPF à identifier 4 secteurs propices à la mise œuvre d'une gestion groupée. Courant 2020, les partenaires de la filière (CRPF/URCOFOR) ont répondu à un appel à projets pour reprendre l'animation sur un secteur retenu comme prioritaire (Ravin de Becdal : Mesnil-Jourdain &amp; Quatremare). Malgré les contraintes rencontrées (réglementaires notamment), la mise en œuvre d'une gestion groupée « publique-privée » est en train de voir le jour. Il s'agit là d'une action pilote propre au territoire et reproductible. La CFT 2 doit donc offrir un cadre favorable à la poursuite des actions engagées et à leur diffusion sur d'autres secteurs.</p>
---------------------------	--

Etapas de mise en œuvre	
1-	Dessiner avec le CRPF les contours d'une nouvelle mission pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'accompagnement des propriétaires forestiers privés dans leurs pratiques</b>, particulièrement sur le territoire de l'ex Communauté de communes Eure-Madrie-Seine, mais aussi dans la continuité du 1er Plan De Massif sur le territoire de l'ex CASE</li> <li>• <b>Mener à terme le projet de gestion groupée au Mesnil-Jourdain et envisager une intervention similaire sur un autre secteur pour mettre à profit l'expérience acquise</b></li> </ul>

Porteurs de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
Seine-Eure Agglo	<b>Acteurs impliqués</b> CRPF, URCOFOR
	<b>Acteurs à mobiliser</b> Propriétaires privés, communes, DRAAF, Région

Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les surfaces de forêts privées sous document de gestion durable <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le travail de fond entamé sur le territoire de l'ex CASE</li> <li>Initier un accompagnement des propriétaires sur le territoire de l'ex CdC Eure-Madrie-Seine</li> </ul> </li> <li>Valoriser le lien tissé avec les propriétaires privés pour faciliter la mise en œuvre d'autres actions</li> <li>Amender les plans de gestion en adaptant les pratiques aux enjeux actualisés à l'amélioration des connaissances</li> <li>Capitaliser et mettre à profit l'expérience de la gestion groupée « publique-privée » (reproduire le modèle, communiquer sur cette action pilote pour valoriser la CFT 2 en dehors du territoire...); mutualiser des actions de gestion, entre les propriétaires privés ou publics</li> <li>Travailler avec les propriétaires motivés sur les services écosystémiques offerts par les forêts</li> </ul>

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
<p>Le Plan de Massif CASE a représenté environ 250 jours ETP de travail.</p> <p>Triennale (65 000 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surface forestière (et part) de forêts couvertes par un DGD</li> <li>Superficie moyenne des propriétés forestières</li> <li>Nombre (et part) de propriétaires contactés, rencontrés...</li> <li>Superficie de forêt couverte par un plan de gestion groupée</li> </ul>	<p>Fiche 1.1</p> <p>Fiche 1.4</p>

<b>Action 1 – 4</b> 	<b>Pour une collectivité résiliente face aux effets du changement climatique</b>	 <b>Priorité 1</b>
<b>Etat des lieux / Contexte</b>	<p>Dans un contexte de dérèglement climatique, l'Agglo Seine-Eure avait déjà émis le souhait dans son projet de territoire de devenir « Zéro Carbone » d'ici 2050. Les forêts peuvent bien sûr tenir un rôle prépondérant dans ce domaine. Actuellement, ces espaces ne captent que 10 à 15 % des émissions de CO<sub>2</sub>. Toutefois, la mise en œuvre de plans spécifiques dans ce domaine permettrait d'accroître cette part.</p> <p>Au-delà de la séquestration du carbone, la forêt rend de multiples services écosystémiques utiles à l'adaptation du territoire face au changement climatique (régulation du cycle de l'eau, gestion du risque d'inondation, « effet tempérant » en cas de canicule...). Parallèlement, la forêt est aussi fragilisée par le réchauffement climatique (déperissement de certains arbres et risque de feux liés aux épisodes de sécheresse, vulnérabilité accrue face aux tempêtes, état sanitaire dégradé...).</p> <p>A ce titre, l'Agglomération envisage un panel d'actions visant à anticiper, atténuer et limiter les effets du dérèglement climatique, intégrant un volet carbone.</p>	

<b>Etapes de mise en œuvre</b>	
<b>1-</b>	<p><b>Mieux connaître et suivre les risques environnementaux et sanitaires</b> (ravageurs, incendies, déperissement, maladies...) actuels et à venir ; puis informer sur le rôle de la forêt face à ces risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur les correspondants locaux du Département « Santé des forêts » pour suivre les indicateurs d'évolution sanitaire des forêts et prendre en compte les conseils et alertes associés</li> </ul> <p><b>2-</b> <b>Se tenir informés sur l'état des connaissances quant à l'avenir de la forêt face au changement climatique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer le groupe de réflexion régional initié en 2017 par l'URCOFOR de Normandie et réunissant des territoires forestiers normands, des professionnels de la filière forêt-bois, des acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, des associations</li> </ul> <p><b>3-</b> <b>Participer à la diffusion des connaissances pour prévenir les impacts potentiels</b> (modalités de gestion des espaces forestiers, protocoles en fonction de scénarios type...), ceci avec l'ensemble des acteurs de la filière.</p> <p><b>4-</b> <b>Intégrer la réflexion en cours sur l'expérimentation en cours du plan d'aménagement de Bord Louviers</b></p> <p><b>5-</b> <b>Selon les opportunités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Evaluer la possibilité de mener des expérimentations sur des sites dédiés</b> (plantations expérimentales d'essences nouvelles, forêts alimentaires, forêts en libre évolution, gestion innovante, débardage à cheval...)</li> <li>• <b>Participer / étendre des actions d'expérimentation en cours</b> (essai d'essences nouvelles dans le cadre du PCAET, Projet MRN / Université de Rouen d'instrumentalisation et suivi de secteurs pour étudier le lien forêt et changement climatique)</li> </ul> <p><b>6-</b> <b>Initier une politique de compensation carbone intégrée au PCAET :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon les opportunités foncières, engager des actions de plantation en complément des actions de gestion et de restauration promues par ailleurs. Plusieurs dispositifs et acteurs partenaires sont d'ores et déjà identifiés par Seine Eure Agglomération pour accompagner la plantation (Normandie Forever, renforcer la coopération décentralisée avec le Bénin, label Bas-Carbone)</li> <li>• Affiner le potentiel de séquestration carbone des forêts du territoire suite aux résultats du Plan d'Approvisionnement Territorial</li> <li>• S'accorder sur les modalités prises en compte des actions de la CFT dans le bilan carbone du territoire (indicateurs, comptabilisation, outil de suivi...)</li> </ul> <p><i>Nota bene : Est entendu ici que la stratégie de compensation carbone ne se limite pas aux actions de plantations. L'ensemble des actions promues par la CFT 2 visant à mieux gérer et valoriser la ressource a vocation à favoriser la Séquestration et le Stockage du carbone, ainsi que l'utilisation du bois-énergie en substitution des autres matériaux ou des autres énergies.</i></p>

Porteurs de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
Seine-Eure Agglo	<b>Acteurs impliqués</b> URCOFOR, CRPF, ONF, Métropole Rouen Normandie, Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
	<b>Acteurs à mobiliser</b> Communes, Normandie Forever, Kinomé,

Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir, suivre, partager et diffuser en continu les connaissances quant à l'avenir de la forêt face au changement climatique</li> <li>• Promouvoir le rôle des forêts face au changement climatique</li> <li>• Participer à accroître la « culture du risque » et à préparer les acteurs de la filière</li> <li>• Impulser une politique de compensation carbone par l'action, au grès des opportunités et en lien avec la stratégie foncière</li> <li>• Utiliser les actions de plantations comme moyen de sensibilisation et de communication</li> </ul>

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
Enveloppe mobilisable à définir pour la période 2022-2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participations ou nombre d'événements organisés pour accroître et diffuser les connaissances sur « la forêt face au changement climatique »</li> <li>• Nombre de participants dans le cas d'événements organisés sur le territoire</li> <li>• Surfaces forestières sur le territoire et/ou surfaces nouvellement plantées (voir si disponibilité d'un outil « MOS » à Seine-Eure agglomération ?)</li> </ul>	Fiche 1.5

<b>Action 1 – 5</b> 	<b>Mise en place d'une politique foncière forestière</b>	 <b>Priorité 1</b>
<b>Etat des lieux / Contexte</b>	<p>L'Agglo Seine-Eure est aujourd'hui propriétaire de quelques parcelles forestières, mais il n'existe, à l'heure actuelle, pas de stratégie affirmée dans l'acquisition d'autres parcelles.</p> <p>Dans le cadre de ses politiques de développement durable, la maîtrise foncière pourrait constituer un moyen facilitateur pour mettre en place les actions promues par la CFT 2, tout en donnant l'exemple.</p> <p>A ce titre, le territoire souhaite initier une politique foncière lui permettant d'acquérir, en fonction des enjeux et des opportunités, des terrains forestiers.</p>	

Etapes de mise en œuvre	
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- <b>Réaliser une cartographie des secteurs d'intérêt</b> par rapport à des critères définis en interne pour l'achat de parcelles</li> <li>2- <b>Réaliser une veille du foncier forestier permettant une connaissance affinée du marché.</b> L'idée est dans un 1<sup>er</sup> temps de renforcer les partenariats (SAFER avec l'outil VigiFoncier) et se rapprocher des acteurs compétents (EPFN...) afin de prendre en main les outils disponibles (plateforme « la forêt bouge » par ex.) pour mieux évaluer les besoins, les limites éventuelles...</li> <li>3- <b>Se doter d'un « système d'alerte »,</b> en réseau avec les communes, permettant d'anticiper les ventes et de se positionner en fonction des opportunités</li> <li>4- <b>Par rapport aux secteurs d'intérêt identifiés en premier lieu, communiquer sur la stratégie de l'agglomération et profiter des autres actions menées auprès des propriétaires forestiers</b> pour se positionner clairement comme acquéreur potentiel auprès des propriétaires</li> <li>5- <b>S'accorder sur un protocole interne de prise de décision quant à l'achat de parcelles forestières</b> (enjeux, prix...) pour être le plus réactif possible</li> <li>6- <b>Travailler en interne (avec la direction de l'aménagement) à une intégration des questions forestières dans la stratégie foncière globale du territoire</b> (en cours de définition au moment de l'élaboration de la CFT 2), et évaluer les opportunités induites en matière d'échange, de compensation...</li> <li>7- <b>Anticiper au maximum avec les partenaires compétents (ONF, CRPF, URCOFOR...) les implications (financières, techniques...) d'une gestion des parcelles nouvellement acquises</b></li> </ol>

Porteurs de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
Seine-Eure Agglo	<b>Acteurs impliqués</b> URCOFOR, CRPF, ONF, Métropole Rouen Normandie, Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, SAFER
	<b>Acteurs à mobiliser</b> Direction de l'Aménagement, EPFN

Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

### Résultats attendus

- L'acquisition de terrains au service des objectifs et des autres actions de la charte
- La montée en compétence de la collectivité sur les questions foncières et la gestion des espaces forestiers
- La mise en application par le territoire des principes de gestion promus par la CFT 2, et des opportunités de mutualisation avec les propriétaires limitrophes des terrains acquis

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
Frais d'investissement liés à l'acquisition de parcelles forestières (entre 10 000 € et 20 000€ l'hectare)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'opportunités identifiées et surfaces correspondantes</li><li>• Nombre de transactions effectivement réalisées et surfaces acquises</li></ul>	Fiche 1.3 Fiche 1.4 Fiche 4.1 Fiche 4.2

<b>Action 2 - 1</b>	Travailler à une meilleure connaissance de la filière et de son potentiel	 <b>Priorité 1</b>
Etat des lieux / Contexte	<p>Lors de la première CFT, les actions de promotion du bois local comme matériau renouvelable pour la construction et l'énergie n'ont pas suffi à faire émerger des projets bois significatifs sur le territoire. En fin de mise en œuvre de cette CFT, est apparue l'opportunité de développer l'outil national Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT). Il s'agit d'évaluer la ressource bois disponible sur le territoire pour en flécher les usages en circuits courts et ainsi contribuer à développer la filière locale et toutes ses vertus. La réalisation du PAT constitue un lien fort entre les deux CFT.</p> <p>En parallèle de la réalisation du PAT, il sera également nécessaire de mieux connaître les acteurs de la filière et leurs besoins.</p>	

Etapas de mise en œuvre
<ol style="list-style-type: none"> <li>1- <b>Finaliser le Plan d'Approvisionnement Territorial (bilan des ressources disponibles, plan d'actions...).</b></li> <li>2- <b>Se tenir informés et participer à la base régionale de connaissance de la filière et de ses acteurs en cours de réalisation par FiBois</b></li> <li>3- <b>Organiser des actions de communication et évènementielles</b> spécifiquement à destination des professionnels de la filière : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Forums professionnels et métiers auprès des jeunes</li> <li>o Contact avec les écoles spécialisées</li> <li>o Temps d'échanges (ex : petits déjeuner d'entreprises...) entre les acteurs de la filière</li> </ul> </li> <li>4- <b>Evaluer le potentiel de la filière et structurer les usages de bois locaux (bois d'œuvre, énergie...) par la mise en œuvre du Plan d'Approvisionnement Territorial.</b> Il s'agira de : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Finaliser l'état des lieux sur la ressource</li> <li>b. Porter à connaissance les résultats</li> <li>c. Elaborer le plan d'actions</li> <li>d. Porter et animer le plan d'actions PAT par la CFT, en lien avec les acteurs impliqués (Biomasse Normandie, Fibois...)</li> </ol> </li> </ol>

Porteurs de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
Seine-Eure Agglo	<b>Acteurs impliqués</b> FiBois, CRPF, Biomasse Normandie
	<b>Acteurs à mobiliser</b> FNCOFOR (IFFC / URCOFOR), IGN

Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître la ressource bois disponible en Seine-Eure (PAT) et évaluer son potentiel de mobilisation</li> <li>• Disposer d'une connaissance accrue des acteurs de la filière et de leurs besoins pour leur apporter des réponses adaptées</li> <li>• Favoriser la mise en lien des acteurs pour l'émergence de circuits courts</li> </ul>

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
Seine Eure (cout du PAT) : 36 000 € TTC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volumes estimés et origines</li> <li>• Projets planifiés</li> <li>• Volumes de bois mobilisés</li> <li>• Nombre de participation aux forums professionnels et métiers</li> </ul>	Fiche 2.2 Fiche 2.3 Fiche 2.4

<b>Action 2 – 2</b> 	<b>Œuvrer à une reconnaissance des forêts locales pour dynamiser la filière</b>	 <b>Priorité 1</b>
<b>Etat des lieux / Contexte</b>	<p>Dans la continuité d'une meilleure connaissance de la filière et de son potentiel, il apparaît primordial de faire reconnaître la filière bois du territoire. Les certifications et labels existants (PEFC / FSC) sont de bons outils pour œuvrer à une meilleure reconnaissance des forêts locales par des garanties et des engagements concrets.</p> <p>Les certifications PEFC et FSC diffèrent dans leurs mises en œuvre mais tendent à garantir communément une gestion durable de la forêt. La certification ne se limite pas à la simple gestion forestière mais garantit la certification de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de distribution jusqu'au produit final en bois. Ces labels apportent une véritable plus-value en termes d'image et de reconnaissance de la filière bois qui invite de plus en plus d'entreprises et de marques à s'engager dans un approvisionnement labellisé.</p> <p>Plusieurs démarches ont déjà été menées sur chacun des territoires porteurs de charte pour encourager les propriétaires privés à se faire certifier (FSC / PEFC). Toutefois, ces approches apparaissent comme lourdes pour ces propriétaires et représentent un coût pour eux. De plus, le label FSC connaît un certain retard sur le territoire malgré une demande importante. Suite à plusieurs échanges avec les organismes de certification, une solution semble intéressante à mettre en œuvre : <b>la certification groupée, à l'échelle des territoires.</b></p>	

Etapas de mise en œuvre	
Faire reconnaître la filière par le développement d'une démarche de certification groupée (FSC / PEFC) à l'échelle des territoires porteurs de charte. Il s'agira de :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Créer et animer un groupe de certification FSC « Vallée de Seine »</b>, il est nécessaire pour cela :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'organiser la collecte des compléments d'information pour répondre aux exigences du référentiel, par exemple des relevés de terrain complémentaires pour l'évaluation des Hautes Valeurs de Conservation (lien avec la fiche 1-1) ou le travail de concertation avec les parties prenantes locales.</li> <li>▪ De rédiger des documents de gestion ou de finaliser des documents existants avec les exigences propres à FSC (ces documents de gestion doivent bien sûr être revus périodiquement et adaptés le cas échéant)</li> <li>▪ De préparer des audits annuels (développement d'outils et de procédures permettant de collecter ces informations tout au long de l'année)</li> <li>▪ De créer une structure dédiée pour le portage de groupe FSC</li> <li>▪ De démarcher les propriétaires pour entrer dans le groupe de certification FSC (publics et privés) mais également pour entrer dans une logique de gestion durable</li> <li>▪ De faire monter en compétences les personnes impliquées dans la certification</li> <li>▪ De mener des actions de communication notamment auprès des exploitants qui achètent les bois FSC pour ne pas rompre la chaîne de contrôle</li> <li>▪ De connecter la nouvelle offre FSC à la demande existante pour certains acteurs économiques normands</li> </ul> </li> <li>○ <b>Communiquer sur le label PEFC</b> auprès des propriétaires privés et publics et des entreprises de la filière notamment sur les nouveautés apportées par les réflexions actuelles sur le référentiel</li> </ul>	

Porteurs de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
PNR des Boucles de la Seine Normande avec l'appui des autres territoires partenaires (l'Agglo Seine-Eure, Métropole Rouen Normandie)	<b>Acteurs impliqués</b> <i>Techniques</i> : CRPF <i>Financiers</i> : Région Normandie
	<b>Acteurs à mobiliser</b>

		Organismes certificateurs (FSC, PEFC Ouest), gestionnaires, syndicats, propriétaires...			
Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter significativement la part de forêts certifiées, donc gérées de façon durable</li> <li>• Homogénéiser cette gestion durable à l'échelle de la Vallée de Seine</li> <li>• Mieux valoriser et dynamiser la filière forêt-bois régionale</li> <li>• Favoriser une meilleure acceptabilité des activités d'exploitation forestière par le grand public</li> <li>• Contribuer aux changements de pratiques des entreprises, pour leur pérennité et une meilleure prise en compte des dérèglements climatiques</li> </ul>

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
88 000 € pour la création du groupe FSC (porté par le PNR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface de forêts certifiées / labellisées (évolution)</li> <li>• Nombre d'entreprises d'exploitation forestière engagées dans une démarche de certification / labellisation</li> <li>• Nombre d'actions d'animation / communication promouvant la certification</li> </ul>	Fiche 2.1

<b>Action 2.3</b> 	Sensibiliser et accompagner en continu les porteurs de projets pour le développement de projets « vitrine » qui valorisent le bois (bois d'œuvre et bois énergie)	 <b>Priorité 1</b>
Etat des lieux / Contexte	<p>Sur la base d'une connaissance affinée de la filière et de son potentiel (2.-1), il est nécessaire d'accompagner les maîtrises d'ouvrage publiques et privées dans le développement de projets valorisant le bois en local (bois d'œuvre, filière énergie, essences oubliées, diversification de la filière...).</p> <p>Une sensibilisation et une incitation de ces acteurs à valoriser le bois via des projets permettra de dynamiser la filière.</p>	

Etapas de mise en œuvre et contenu de l'action
<p><b>L'enjeu général est de sensibiliser, accompagner et former les porteurs de projet pour maximiser le recours au bois (local si possible) et dynamiser la filière. Ceci s'inscrit en complémentarité des actions prévues à l'amont de la filière (certification par ex.) et peut se décliner en plusieurs sous-actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tenir informés les porteurs de projets et plus largement les acteurs de la filière sur les résultats du PAT et les perspectives que cela offre</li> <li>▪ Accompagner les porteurs de projets, avec les partenaires (Fibois, Biomasse énergie, SIEGE 27...), pour répondre à leurs questions dès l'amont (AMO, fléchage des acteurs à solliciter...). Des projets sont déjà en réflexion sur le territoire, parmi lesquels : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'extension du groupe scolaire d'Amfreville-sur-Iton,</li> <li>• Centre loisirs exemplaire de Martot...</li> </ul> </li> <li>▪ Prévoir des temps d'échanges (format à définir), coanimés avec les partenaires, avec les élus de Seine-Eure Agglomération sur les sujets « construction bois » et « bois énergie ». A notamment émergée l'idée d'organiser des visites de bâtiments, équipements ou autres aménagements exemplaires mettant en valeur l'utilisation du bois (visites possiblement conduites par Fibois)</li> <li>▪ Œuvrer à la promotion des essences secondaires et/ou locales en organisant ou en s'associant à des initiatives dédiées : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est déjà en réflexion, chez Fibois, l'organisation d'un concours design (régional voire national) à destination des artisans et des écoles d'art sur la création d'un objet du quotidien en essence secondaire. Il pourrait être opportun d'évaluer les contours d'une participation du territoire à ce type d'événement</li> <li>• Se faire le relais localement du projet de label « Hêtre de Normandie »</li> </ul> </li> <li>▪ Evaluer avec les partenaires et les autres services, à différentes échelles, les possibilités de débloquent des financements pour le soutien de projets « vitrine » (appels à projets, « Fond chaleur » de l'ADEME...)</li> <li>▪ Travailler à l'intégration de l'enjeu « dynamisation de la filière bois » dans toutes les réflexions portées territoire (projets d'aménagement, constructions de bâtiments, mobilier urbain, commande publique...). Sont d'ores et déjà pensées de possibles actions porteuses en la matière =&gt; mobilier et équipements en bois local en accompagnement des aménagements « nature » de l'agglomération, le long de voies vertes, de chemins de randonnées, de la « route des panorama » par exemple...</li> </ul>

Porteurs de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
Seine-Eure-Agglomération	<b>Acteurs impliqués</b> Fibois
	<b>Acteurs à mobiliser</b> Région Normandie, Communes, Ecoles de design d'architecture, Carré Saint-Cyr

Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

### Résultats attendus

- Dynamiser et valoriser auprès du public la filière bois (bois d'énergie / bois d'œuvre)
- Accompagner les acteurs souhaitant agir en faveur d'une filière forêt / bois durable
- Valoriser les résultats du PAT
- Susciter l'intérêt d'artistes / artisans pour des essences oubliées
- Offrir une visibilité de ces essences au sein de la filière (art, ameublement...)
- Dans un contexte de fortes mutations (dérèglements climatiques), faciliter la rediversification de la filière pour des essences orphelines

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
Enveloppe à définir pour la période 2022-2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de constructions de bâtiments démonstrateurs en bois local</li> <li>• Fonds mobilisés dédiés aux porteurs de projets</li> <li>• Nombre de participants au concours</li> <li>• Qualité des rendus et intérêt porté à l'initiative (retombées médiatiques)</li> <li>• Perspectives de valorisation a posteriori</li> </ul>	<p>Fiche 1.4</p> <p>Fiche 2.1</p> <p>Fiche 3.2</p>

<b>Action 2 – 4</b> 	<b>Soutenir les entreprises de travaux forestiers et sylvicoles</b>	 <b>Priorité 2</b>
<b>Etat des lieux / Contexte</b>	<p>Les Entreprises de Travaux Forestiers (ETF) et sylvicoles sont de toutes petites structures qui ont besoin d'accompagnement : soutiens juridiques, gestion administrative et économique, etc. Depuis plusieurs années, des formations leur étaient dispensées par l'intermédiaire de FiBois et la Direccte. La principale difficulté était de capter les ETF les plus isolées. Les autres territoires de chartes (Ex : MRN) étaient partie prenante dans cette organisation. Afin de pouvoir contribuer à cette continuité, l'Agglo Seine-Eure juge opportun de pouvoir s'y associer à son tour.</p>	

Etapas de mise en œuvre
<ol style="list-style-type: none"> <li>1- <b>S'appuyer sur les résultats des enquêtes cibles</b> réalisées par FiBois pour connaître les besoins et apporter des réponses aux Entreprises de Travaux Forestiers et sylvicoles</li> <li>2- <b>Intégrer le groupe de travail régional</b> spécifique au soutien et à l'accompagnement des Entreprises de Travaux Forestiers</li> <li>3- <b>Mettre en place des journées techniques</b> ciblées sur les problématiques rencontrées par les ETF</li> <li>4- <b>Attribuer un budget spécifique</b> d'aide à la formation des ETF</li> <li>5- <b>Organiser des démonstrations de chantiers vertueux</b></li> <li>6- <b>Mener une réflexion sur de nouvelles formes techniques et juridiques</b> permettant la mutualisation du matériel et faciliter de nouveaux investissements sur le territoire</li> </ol>

Porteurs de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
FiBois, DREETS, Seine-Eure-Agglo	<b>Acteurs impliqués</b> <i>Techniques</i> : ONF, Territoires <i>Financiers</i> : Région Normandie
	<b>Acteurs à mobiliser</b> DRAAF, MSA

Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer au financement des Entreprises de Travaux Forestiers</li> <li>• Contribuer aux changements de pratiques de ces entreprises, favorable à leur pérennité et à la prise en compte des dérèglements climatiques</li> </ul>

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
25 000 € pour de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et type de formations organisées</li> <li>• Nombre d'entreprises ayant participé et progression associée</li> <li>• Investissements réalisés par les entreprises de travaux forestiers</li> </ul>	Fiche 2.1 Fiche 2.2



<b>Action 3.1</b> 	<b>Sensibiliser, communiquer et former sur la forêt</b>	 <b>Priorité 1</b>
<b>Etat des lieux / Contexte</b>	<p>Les services rendus par la forêt restent peu connus du public (services économiques, culturels et récréatifs, régulation des eaux, stabilisation des sols, gestion des risques, atténuation du changement climatique...) et certains usages mal perçus (chasse, exploitation forestière...). La poursuite de la sensibilisation des services rendus par la forêt et la conciliation des différents usages est une action primordiale à renforcer et à développer sur le territoire, en lien avec l'ensemble des parties prenantes.</p> <p>Durant la Charte Forestière Territoriale n°1, l'Agglo a proposé deux rendez-vous grand public par an : deux visites guidées en forêt animées par l'ONF. Ces temps forts rencontraient chaque fois beaucoup de succès. C'est pourquoi, dans la continuité de toutes les autres actions, l'Agglo a proposé un programme plus étoffé depuis début 2020 avec un rendez-vous par mois en moyenne, en faisant intervenir divers acteurs locaux de l'animation. Les temps ayant pu se tenir en 2020 ont également connu un grand succès. L'objectif est de maintenir cette dynamique en proposant une diversité d'animations (forêts et hors forêts), toujours avec une vocation de connaissance et de sensibilisation.</p>	

<b>Etapes de mise en œuvre</b>	
	<p>1- <b>Poursuivre le développement d'actions d'animation et de sensibilisation en forêt</b>, accessibles et partagées sur l'ensemble du territoire (forêts et hors forêts). Deux volets peuvent être ciblés dans l'offre d'animations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La forêt « <i>Comment ça marche ?</i> » (Statuts, gestion, acteurs... de la forêt)</li> <li>○ La forêt « <i>Quels services rendus ?</i> » (Fonctions environnementales, sociales et économiques)</li> </ul> <p>Des moyens adaptés aux publics cibles (selon les attentes, objectifs et niveaux de sensibilisation) pourront être mis en œuvre, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Des outils d'animation éducatifs et pédagogiques auprès des plus jeunes</b>, permettant de sensibiliser à la réduction des incivilités et des nuisances. On peut ainsi envisager le développement de formations de scolaires et des sorties en forêt, en incluant un réseau d'intervenants (associations, animateurs, micros entreprises, gardes chasses communaux...), ou encore la mise en place de stages nature avec les centres aérés du territoire.</li> <li>○ <b>La poursuite des animations (« Branche &amp; Ciné », visites guidées de l'ONF) en place et le développement de nouvelles animations</b> tout public et abordant l'ensemble des enjeux forestiers, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Animations artistiques (format « forêts monumentales » par exemple)</li> <li>▪ Courses évènementielles (courses d'orientation, trail de la route des panoramas...)</li> <li>▪ Geocaching, jeux de piste, parcours à énigmes</li> <li>▪ ...</li> </ul> </li> <li>○ <b>Associer la population aux modalités de gestion</b> sur la forêt de Bord Louviers en s'appuyant sur les outils de concertation du Plan d'aménagement de Bord Louviers</li> </ul> <p>Cette étape est en lien direct avec l'enjeu de réduction des nuisances et incivilités (ci-dessous), l'éducation et la sensibilisation en amont induira directement un « respect » et une conscience accrue de l'intérêt de préserver les milieux forestiers.</p> <p>2- <b>Réduire les nuisances et les incivilités en forêt</b>, qui reste un sujet complexe et persistant. Certains moyens peuvent cependant être mis en œuvre tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des opérations de nettoyage en incitant les habitants de Seine-Eure à y participer et en s'appuyant sur des évènements existants</li> <li>○ Une diffusion d'informations sur les incivilités et dégradations, sur les amendes encourues mais aussi les gestes à adopter</li> <li>○ Une amélioration voire une diversification des formats et contenus de la signalétique et de certains aménagements (poubelles, bancs, panneaux signalétiques sous formats humoristiques par exemple...)</li> <li>○ Un rappel de la réglementation et une diffusion des gestes à adopter dans les magasins de vente d'engins motorisés (quads notamment) ou sur des stands de vente lors d'évènements (foire...)</li> <li>○ Une amélioration des conditions d'accès aux déchetteries du territoire pour les professionnels et particuliers</li> </ul>

Porteurs de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
Seine-Eure-Agglomération	<b>Acteurs impliqués</b> ONF, communes
	<b>Acteurs à mobiliser</b> Associations environnementales locales, écoles du territoire, centres aérés...

Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérenniser le programme annuel d'animation en forêts</li> <li>• Sensibiliser les différents publics du territoire aux enjeux forestiers (respect des espaces, gestion, climat, crises sanitaires...)</li> <li>• Étendre les animations et la communication à l'ensemble des espaces forestiers du territoire et intégrer les communes non forestières</li> <li>• Proposer des animations accessibles d'un point de vue physique (mobilité, conditions d'accès pour tout public...) et matériel (animations sensorielles, accessibles à tous)</li> <li>• Contribuer à des interactions plus apaisées avec les habitants (lutte contre les incivilités, compréhension de la filière et de son importance...)</li> <li>• Trouver un équilibre entre mise en œuvre interne (Seine Eure Agglomération / ONF) et partenariats externes (associations)</li> </ul>

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
4 000 € pour l'acquisition d'éco-compteurs  Enveloppe allouée de 10 000 € sur l'animation volet forêt  PCAET : 10 000 € de fléchés (possibilités d'actions communes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants à chaque animation</li> <li>• Fluctuation et rythme des fréquentations aux animations récurrentes</li> <li>• Retours de satisfaction</li> <li>• Observations terrain : identification des incivilités et plaintes d'incivilités</li> </ul>	Fiche 1.1 Fiche 3.2 Fiche 4.1

<b>Action</b> <b>3.2</b> 	<b>Capitaliser sur le rôle central de Bord-Louviers pour asseoir une stratégie d'accueil plus vaste</b>	 <b>Priorité 1</b>
<b>Etat des lieux / Contexte</b>	<p>L'Axe Seine revêt un caractère touristique majeur pour le territoire. Il s'inscrit dans les circuits de la clientèle internationale entre Paris, Versailles, Rouen, Honfleur, les plages du Débarquement et le Mont-Saint-Michel. Toutefois, la forêt est peu représentée dans l'offre actuelle alors que les tendances sociétales évoluent de plus en plus vers un besoin de ressourcement, de rupture avec le quotidien urbain, d'activités culturelles, patrimoniales, de pleine nature, de bien-être, etc.</p> <p>Les vallées de la Seine et de l'Eure sont bordées de coteaux boisés qui offrent un potentiel de points de vue remarquables sur ces paysages fluviaux et rivulaires, créant ainsi un fil conducteur pour la découverte de nos territoires.</p> <p>Au-delà de ces paysages, les milieux naturels présents sur les coteaux, qu'ils soient boisés ou couverts de pelouses calcicoles, offrent une biodiversité souvent remarquable dont la découverte par le public peut permettre de sensibiliser à leur préservation et à leur reconquête.</p> <p>Par ailleurs, le circuit « Forêt monumentale » de la forêt Verte (Métropole de Rouen Normandie - MRN) représente un premier pas vers le développement d'un tourisme plus vert mais il n'est pas suffisant pour prolonger les séjours des vacanciers.</p> <p>Le développement d'une offre d'hébergement pourrait permettre de prolonger le séjour des adeptes de la nature. Il ne s'agit pas ici de créer une offre classique mais de proposer une nuit insolite à l'intérieur de la forêt sous le format des refuges de nature en haute montagne. La Métropole de Bordeaux a déjà expérimenté ce type de projet avec ses onze refuges, œuvres d'art insolites, reliés entre eux par un système de sentiers et chemins de traverses permettant de faire le tour du territoire. Proposés gratuitement et pour une nuit aux visiteurs, ils invitent à porter un regard nouveau sur les paysages et à redécouvrir étape après étape cette nature à porter de ville.</p> <p>La mise en valeur des panoramas apparaît également comme une piste permettant de valoriser les milieux naturels du territoire. Cette diversification de l'offre aiderait aussi à prolonger les séjours des visiteurs. Idéalement, les panoramas pourraient faire partie des itinéraires reliant les hébergements insolites afin de proposer des points d'intérêt tout au long du cheminement.</p> <p>Aussi, la piste de créer un événement de promotion de ces sites et du travail réalisé collectivement par les territoires autour des forêts apparaît comme une étape intéressante de plus. L'idée de lancer un « Trail Nature » qui viendrait souligner tous ces aspects semble séduisante.</p> <p>Le Schéma d'Accueil sur Bord-Louviers devrait également permettre de soulever un ou plusieurs sites se prêtant à ce type d'aménagement et permettant de proposer de nouveaux points d'attrait au sein du massif.</p>	

Etapes de mise en œuvre
<ol style="list-style-type: none"> <li>1- <b>Déployer les aménagements du Schéma d'Accueil de Bord Louviers validé</b> avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La hiérarchisation et planification des aménagements (budgets, etc.)</li> <li>○ Le lancement de programme</li> </ul> </li> <li>2- <b>Mettre en valeur des panoramas sur l'axe Seine.</b> Il s'agira : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ De définir les lieux stratégiques et adaptées de positionnement des panoramas à mettre en valeur,</li> <li>○ De lancer des appels à candidature pour la réalisation d'équipements mettant en valeur les panoramas (belvédères, mobiliers insolites...).</li> </ul> </li> <li>3- <b>Créer une offre d'hébergements en forêt.</b> Il s'agira : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ De définir des lieux stratégiques de positionnement des hébergements à créer de manière adaptée et dimensionnée à la forêt de Bord Louviers (liens entre panoramas et hébergements, autres points d'intérêt en bordure de forêt).</li> <li>○ De lancer des appels à candidatures pour la réalisation des hébergements</li> <li>○ De rechercher un mode de gestion permettant un entretien régulier des hébergements (en lien avec des associations locales) et de développer un site de réservation approprié</li> </ul> </li> </ol>

#### Etapes de mise en œuvre

- 4- **De promouvoir les hébergements et panoramas existants** ou à venir avec la création d'un itinéraire touristique autour de ces sites (signalétique, panneaux pédagogiques, charte graphique...) avec la possibilité de développer des itinéraires à cheval en lien avec la filière équine
- 5- **D'organiser un évènement pour assurer un lien supplémentaire entre les différents sites des trois territoires normands** (Projet de trail des territoires sur la route des panoramas à partir de 2023, en partenariat avec l'Université de Rouen – STAPS – et à étendre dans le cadre des JO 2024)

Porteurs de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
Seine-Eure-Agglo	<b>Acteurs impliqués</b> ONF
	<b>Acteurs à mobiliser</b> <i>Techniques</i> : Office du tourisme, ENSA Normandie, associations locales, Université Rouen (STAPS) <i>Financiers</i> : Région, FEDER, FEADER / LEADER, Département

Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer de nouveaux points d'intérêt au sein des forêts et mieux les valoriser</li> <li>• Donner plus de visibilité aux forêts d'un point de vue touristique</li> <li>• Favoriser les liens entre les forêts et les points d'attrait voisins</li> <li>• Proposer une offre touristique de nature à l'échelle de l'axe Seine</li> <li>• Rendre accessible les forêts : encourager la venue des publics empêchés en forêt, rendre l'accès possible aux contenus pédagogiques ou de découverte à un maximum de publics (PMR et handicaps divers)</li> </ul>

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
Panoramas: chiffrage en cours par les ateliers bois de l'ONF pour un panorama Hébergements: entre 50 000 et 100 000 euros par hébergement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'aménagements mis en place</li> <li>• Retours de satisfaction des aménagements</li> <li>• Nombre de panoramas mis en valeur sur les territoires</li> <li>• Nombre de visiteurs sur les circuits reliant les panoramas et autres points d'intérêts (éco-compteurs ?)</li> <li>• Nombre d'hébergements insolites construits</li> <li>• Nombre de visiteurs dans les hébergements</li> <li>• Retours de satisfactions</li> <li>• Comptage de participation au trail</li> </ul>	Fiche 3.1 Fiche 4.1 Fiche 4.2

<b>Action 3.3</b> 	Mieux valoriser les autres forêts publiques du territoire	 <b>Priorité 2</b>
Etat des lieux / Contexte	<p>Certaines forêts du territoire, hors forêt domaniale de Bord-Louviers, sont fréquentées par une population locale, pouvant accéder facilement à pied à ces secteurs et pratiquer la chasse, la randonnée... Les aménagements actuels et les conditions d'accès invitent à un développement de ces espaces forestiers.</p> <p>Par exemple, la Forêt de Saint-Aubin-sur-Gaillon ne dispose aujourd'hui pas de plan, les usages des secteurs de cette forêt n'étant pas clairement identifiés malgré sa fréquentation et les diverses pratiques qu'elle accueille. La forêt de Vraiville, récemment sous le régime forestier est également un espace forestier présentant un potentiel notable en matière d'accueil du public.</p> <p>Il est nécessaire de travailler sur la vocation de ces secteurs, leurs conditions d'accès, pour s'inscrire en complémentarité de la Forêt de Bord qui centralise aujourd'hui une majorité des programmes d'aménagement / restauration / expérimentation du territoire.</p>	

Etapas de mise en œuvre	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Améliorer la connaissance des rôles et usages multiples des forêts publiques</b>, dans le but d'apporter une autre offre d'accueil complémentaire sur les autres forêts du territoire. Ceci nécessitera la réalisation d'enquêtes en amont de la mise en place d'un programme d'aménagements / actions. Ces enquêtes seront à réaliser auprès : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des habitants sur leurs pratiques en forêt de Bord et autres forêts, ainsi que leurs besoins,</li> <li>▪ Des élus sur les atouts, le patrimoine des autres espaces de forêts, les projets et les besoins...</li> </ul> </li> <li>○ <b>Poursuivre / structurer la connaissance des usages et besoins sur la forêt de Saint-Aubin-sur-Gaillon</b></li> <li>○ <b>Faire connaître et valoriser la forêt communale de Vraiville</b> (60 ha) avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'identification des besoins et atouts de la forêt de Vraiville</li> <li>▪ La conception et définition d'une offre d'accueil adaptée et complémentaire à celle de Bord Louviers</li> </ul> </li> </ul>	
Porteurs de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
Seine-Eure-Agglo	<b>Acteurs impliqués</b> ONF
	<b>Acteurs à mobiliser</b> Communes

Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier localement les besoins en termes d'usages et conditions d'accès des forêts du territoire dans une optique de complémentarités avec la forêt de Bord</li> <li>• Travailler à la mise en lien les secteurs et itinéraires d'intérêts patrimoniaux et touristiques avec les espaces forestiers du territoire</li> <li>• Mettre en place un programme d'amélioration des conditions d'accès et d'usages multiples des forêts du territoire</li> </ul>

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
5 000 € HT pour une enquête en ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquêtes réalisées auprès des habitants et élus</li> <li>• Aménagements réalisés sur la forêt de Vraiville</li> </ul>	Fiche 3.1 Fiche 4.1

<b>Action 4.1</b> 	<b>Communiquer sur la forêt et les actions de la charte</b>	 <b>Priorité 1</b>
<b>Etat des lieux / Contexte</b>	<p>Au travers de sa première charte forestière, l'Agglo a déjà mené de nombreuses actions en faveur de la filière forêt / bois, et notamment des actions de sensibilisation au fil des 6 dernières années. Avec l'appui de ses différents partenaires, elle tente aussi de diffuser régulièrement de l'information sur la vie des forêts, et ce auprès d'un public large. Mais le territoire accueillant des actualités toujours très denses, il est difficile de se faire une place et de s'assurer de la portée réelle des informations transmises. C'est pourquoi il apparaît pertinent de profiter de la 2ème CFT pour organiser une stratégie de communication dédiée à l'actualité des espaces forestiers.</p>	

Etapas de mise en œuvre	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Définir une stratégie de communication</b> des actions promues et réalisées à travers la CFT en travaillant la visibilité de la Charte ainsi que la diffusion des animations à l'ensemble du territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Développer <b>un format de diffusion numérique spécifique à la CFT / la forêt</b> à l'échelle de l'Agglo : newsletters / site ou page spécifique sur le site de l'Agglo</li> <li>o <b>Développer un logo spécifique à la CFT</b></li> <li>o <b>Utiliser des supports de communication existants et efficaces</b>, en dédiant par exemple des encarts à la CFT dans les bulletins municipaux</li> <li>o <b>Organiser un évènement dédié à la CFT</b> annuellement (par exemple fête de la forêt, bivouac sous la lune...) à l'échelle de l'Agglo et répartir des animations sur les communes faisant référence à la CFT et son programme (réalisé, en cours, à venir)</li> <li>o <b>Participer au grand colloque « innovation » sur le bois organisé par FiBois</b></li> <li>o Développer <b>une information mobile / itinérante</b> sur les animations, diffusée sur l'ensemble du territoire</li> </ul> </li> </ul>

Porteurs de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
Seine-Eure-Agglo	<b>Acteurs impliqués</b> ONF, FiBois
	<b>Acteurs à mobiliser</b> Communes

Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les principales actions réalisées ou à venir par une communication appropriée</li> <li>• Intéresser les habitants aux actions menées par le territoire et les encourager à y participer</li> <li>• Utiliser la communication pour rythmer le travail et maintenir une dynamique sur les 5 prochaines années</li> <li>• Sensibiliser et impliquer l'ensemble des usagers et acteurs / valoriser la multifonctionnalité de la forêt (atouts, services rendus)</li> <li>• Communiquer au-delà des limites du territoire sur la forêt comme vecteur d'attractivité</li> </ul>

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
<p>Enveloppe dédiée à la communication de la CFT à définir pour 2022-2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions de communication spécifiquement dédiées à la CFT ou aux forêts (par type)</li> <li>• Nombre de newsletters diffusées</li> <li>• Nombre de vue sur les articles dédiés diffusés sur le site internet de la collectivité</li> <li>• Nombre d'interactions et personnes touchées par l'outil de diffusion numérique</li> <li>• Nombre d'évènements dédiés à la CFT réalisés / nombre de participants</li> </ul>	<p>Fiche 3.1 Fiche 3.2 Fiche 3.3 Fiche 4.2</p>

<p><b>Action 4.2</b></p> 	<p>Faire vivre la charte forestière</p>	 <p><b>Priorité 1</b></p>
<p>Etat des lieux / Contexte</p>	<p>La réussite et l'efficacité de la Charte Forestière de Territoire repose sur son animation, son portage politique et technique ainsi que sur la coordination entre l'Agglo et les différents partenaires. La gouvernance est un élément clef qui permet d'affirmer, suivre et évaluer la démarche.</p> <p>La Normandie comprend plusieurs territoires de projets forestiers dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Agglo Seine-Eure, animatrice de la Charte forestière de son territoire.</li> <li>- La Métropole Rouen Normandie, animatrice de la Charte forestière de son territoire</li> <li>- Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, animateur de la Charte forestière de son territoire à l'exclusion du territoire commun avec la Métropole Rouen Normandie</li> </ul> <p>Des échanges réguliers et des habitudes de travail communes ont conduit ces territoires à proposer dans leurs documents des actions conjointes appelées « Inter Charte ».</p> <p>Dès lors, il apparaît logique que l'animation des documents se fasse conjointement. Il est donc proposé de n'organiser qu'un seul comité technique annuel rassemblant l'ensemble des acteurs concernés qui ont bien souvent un rayonnement régional. Ce comité permettra de présenter les rapports d'activités annuels mais également de débattre chaque année d'une question, d'un thème touchant l'ensemble des trois Chartes. Chaque territoire organisera à tour de rôle ce comité technique d'un nouveau genre.</p>	

Etapas de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Nommer un binôme élu / technicien</b> en charge d'animer et promouvoir la CFT et fixer les modalités de fonctionnement du binôme (rôles, temps alloués)</li> <li>- <b>Maintenir le groupe « élus référents » avec :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Un rôle de contrôle ou d'observatoire à la fois sur la bonne mise en œuvre des actions prévues mais aussi sur la compatibilité des actions prévues par ailleurs avec la politique forestière</li> <li>o Un rôle de dynamiseur et de relai auprès des autres élus pour porter les actions</li> </ul> </li> <li>- <b>Définir des modalités de suivi de l'avancement de la CFT n°2 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o <b>Faire un bilan annuel des actions portées par la CFT</b> avec les élus référents (à maintenir) et partenaires</li> <li>o <b>Organiser une réunion annuelle de suivi</b> en présence des élus référents et partenaires impliqués</li> </ul> </li> <li>- <b>Donner une place importante aux enjeux de la forêt et à la CFT dans les autres plans et programmes d'actions</b> et favoriser la transversalité entre services et thématiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Viser une cohérence entre la CFT et les outils de planification et démarches en cours (PLUi-H, TVBN, PCAET, Cit'Ergie, etc.)</li> <li>o Favoriser la visibilité inter services (animation interservices en début de charte sur la forêt...)</li> </ul> </li> <li>- <b>Travailler à l'échelle régionale (actions inter charte, retours d'expérience...)</b> par l'organisation d'un comité technique annuel avec l'ensemble des acteurs concernés (partenaires et élus). Il permettra de présenter les avancées des trois Chartes et de transmettre le rapport d'activité annuel de la Charte.</li> <li>- <b>Promouvoir la CFT à l'échelle nationale</b> par la participation d'une délégation d'élus référents et Agglo lors de la Rencontre Nationale des territoires forestiers</li> </ul>

Porteurs de l'action	Partenaires (techniques / financiers)
Seine-Eure-Agglomération	<b>Acteurs impliqués</b> MRN, PNR, communes, URCOFOR, FiBois, CRPF, ONF

Calendrier de réalisation					
2021	2022	2023	2024	2025	2026

Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se doter d'une méthode et de moyens nécessaires à la bonne réalisation des actions</li> <li>• Favoriser une cohérence entre CFT, outils de planification et démarches en cours</li> <li>• Faire de la CFT un support pour renforcer le lien entre intercommunalité / communes</li> </ul>

Coût prévisionnel	Indicateurs de suivi	Lien avec les autres actions
0,75 Equivalent Temps Plein	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de comités techniques réalisés</li> <li>• Bilans annuels</li> <li>• Evolution du nombre d'actions finalisées, engagées et non mises en œuvre de la CFT 2</li> </ul>	L'ensemble des fiches de la CFT2



**Communauté d'agglomération Seine-Eure**

Hôtel d'Agglomération  
1, Place Ernest Thorel - CS 10514  
27405 Louviers Cedex

agglo@seine-eure.com  
02 32 50 85 50  
[www.agglo-seine-eure.fr](http://www.agglo-seine-eure.fr)

seine  
-eure  
agglo

